



ERASMUS+

Modèle de Proposition

**Formulaire Administratif (Partie A)
Description Technique du Project (Partie B)**

Erasmus: Action clé1: Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1
4 mars 2020





ERASMUS+

PROPOSITION (PART B)

Erasmus: Action clé 1: Charter Erasmus pour l'Enseignement Supérieur

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

AVIS IMPORTANT

Les candidatures doivent être soumises via le service de soumission du portail de financement et d'appel d'offres avant la date limite de l'appel. Les candidats doivent utiliser ce modèle pour leurs candidatures (conçu pour mettre en évidence des aspects importants et faciliter l'évaluation par rapport aux critères d'évaluation).

Limites de caractères et de pages:

- limite de 20 pages
- les pièces justificatives peuvent être fournies en annexe et ne comptent pas dans la limite de pages
- taille de police minimale - Arial 8 points
- taille de la page: A4
- marges (haut, bas, gauche et droite): au moins 15 mm (hors en-têtes et pieds de page).

Veillez respecter les règles de formatage. Ils ne sont pas une cible! Gardez votre texte aussi concis que possible. N'utilisez pas d'hyperliens pour afficher des informations qui constituent une partie essentielle de votre proposition.

 Si vous essayez de télécharger une application qui dépasse la limite spécifiée, vous recevrez un avertissement automatique vous demandant de raccourcir et de télécharger à nouveau votre application. Après l'avoir soumis, les pages excédentaires seront rendues invisibles et donc ignorées par les évaluateurs.

 **Veillez NE PAS supprimer les instructions du document. Le nombre maximum de pages a été augmenté pour garantir l'égalité de traitement de tous les candidats.**

HISTORIQUE DES CHANGEMENTS		
VERSION	DATE PUBLICATION	CHANGEMENT
1.0	11.02.2020	Version initiale
1.1	04.03.2020	Changement à la page 9 - Dernier encadré après la déclaration de politique Erasmus

PAGE DE COUVERTURE

La partie B de la proposition doit être remplie par les participants dans WORD, assemblée et téléchargée en PDF dans le système de soumission du portail de financement et d'appel d'offres. Le modèle à utiliser y est disponible.

Remarque: veuillez tenir dûment compte des objectifs et des principes de la charte dans le cadre de l'appel (voir le document d'appel). Portez une attention particulière aux critères d'attribution; ils expliquent comment la proposition sera évaluée.

TABLE OF CONTENTS

PROPOSITION (PART B)	2
PAGE de couverture	5
ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS	7
1. Déclaration de POLITIQUE Erasmus	10
1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus.....	10
1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie	10
2. Mise en œuvre des principes fondamentaux	15
2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux.....	15
2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité.....	20
2.3. A des fins de visibilité.....	21

ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

Déclaration

Je, soussigné (e), déclare que si mon établissement reçoit une charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon établissement s'engage à:

- Respecter pleinement les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion énoncés dans le programme.
- Assurer un accès et des opportunités égales et équitables aux participants actuels et potentiels de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.
- Garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits (basés sur le système européen de transfert et d'accumulation de crédits - ECTS) obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant une mobilité mixte.
- Ne facturer aucun frais, en cas de mobilité de crédit, aux étudiants mobiles entrants pour les frais de scolarité, l'inscription, les examens ou l'accès aux installations de laboratoire et de bibliothèque.
- Assurer la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération tout au long des phases de candidature et de mise en œuvre.
- Mettre en œuvre les priorités du programme:
 - En prenant les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la gestion de la mobilité numérique conformément aux normes techniques de l'initiative de la carte d'étudiant européenne.
 - En promouvant des pratiques respectueuses de l'environnement dans toutes les activités liées au programme.
 - En encourageant la participation au programme de ceux qui ont moins d'opportunités.
 - En promouvant l'engagement civique et en encourageant les étudiants et le personnel à s'impliquer en tant que citoyens actifs avant, pendant et après leur participation à une mobilité ou un projet.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS DE MOBILITÉ

Avant la mobilité

- Veiller à ce que les procédures de sélection des activités de mobilité soient équitables, transparentes, cohérentes et documentées.
- Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue des cours sur le site Internet de l'institution bien avant les périodes de mobilité, de manière à être transparent pour toutes les parties et permettre aux étudiants mobiles de faire des choix bien informés sur les cours qu'ils suivront.
- Publier et mettre à jour régulièrement des informations sur le système de notation utilisé et les tableaux de répartition des notes pour tous les programmes d'études. Assurez-vous que les étudiants reçoivent des informations claires et transparentes sur les procédures de reconnaissance et de conversion des notes.
- Effectuer la mobilité dans le but d'étudier et d'enseigner uniquement dans le cadre d'accords préalables entre établissements. Ces accords établissent les rôles et responsabilités respectifs des différentes parties, ainsi que leur engagement à partager des critères de qualité dans la sélection, la préparation, l'accueil, le soutien et l'intégration des participants mobiles.
- Veiller à ce que les participants mobiles sortants soient bien préparés pour leurs activités à l'étranger, y compris la mobilité mixte, en entreprenant des activités pour atteindre le niveau de compétence linguistique nécessaire et développer leurs compétences interculturelles.
- Veiller à ce que la mobilité des étudiants et du personnel soit basée sur un contrat

pédagogique pour les étudiants et un contrat de mobilité pour le personnel validé à l'avance entre les établissements ou entreprises d'envoi et d'accueil et les participants mobiles.

- Fournir un soutien actif aux participants mobiles entrants tout au long du processus de recherche d'un logement.
- Fournir une assistance liée à l'obtention de visas, le cas échéant, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Fournir une assistance liée à l'obtention d'une assurance, si nécessaire, pour les participants mobiles entrants et sortants.
- Veiller à ce que les étudiants connaissent leurs droits et obligations tels que définis dans la charte des étudiants Erasmus.

Pendant la mobilité

- Assurer un traitement académique égal et la qualité des services aux étudiants entrants.
- Promouvoir des mesures garantissant la sécurité des participants mobiles sortants et entrants.
- Intégrer les participants mobiles entrants dans la communauté étudiante au sens large et dans la vie quotidienne de l'établissement. Encouragez-les à agir comme ambassadeurs du programme et à partager leur expérience de mobilité.
- Fournir des mesures de mentorat et de soutien appropriées aux participants mobiles, y compris à ceux qui recherchent une mobilité mixte.
- Fournir un support linguistique approprié aux participants mobiles entrants.

Après la mobilité

- Fournir aux étudiants mobiles entrants et à leurs établissements d'origine des relevés de notes contenant un dossier complet, précis et opportun de leurs réalisations à la fin de leur période de mobilité.
- Veiller à ce que tous les crédits ECTS obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus de manière satisfaisante pendant une période d'études / formation à l'étranger, y compris pendant la mobilité mixte, soient pleinement et automatiquement reconnus comme convenu dans le contrat pédagogique et confirmés par le relevé de notes / certificat de stage. Ils doivent être transférés sans délai dans les dossiers de l'étudiant, sont comptabilisés dans le diplôme de l'étudiant sans aucun travail ou évaluation supplémentaire de l'étudiant et doivent être retracés dans le relevé de notes de l'étudiant et le supplément au diplôme.
- Assurer l'inclusion d'activités de mobilité d'études et / ou de stages satisfaisantes dans le dossier final des réalisations des étudiants (le supplément au diplôme).
- Encourager et soutenir les participants mobiles à leur retour pour agir en tant qu'ambassadeurs du programme, promouvoir les avantages de la mobilité et s'engager activement dans la construction de communautés d'anciens élèves.
- Veiller à ce que le personnel soit reconnu pour ses activités d'enseignement et de formation entreprises pendant la période de mobilité, sur la base d'un accord de mobilité et conformément à la stratégie institutionnelle.

LORS DE LA PARTICIPATION À DES PROJETS DE COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

- Veiller à ce que les activités de coopération contribuent à la réalisation de la stratégie institutionnelle.
- Promouvoir les opportunités offertes par les projets de coopération et fournir un soutien pertinent au personnel et aux étudiants intéressés à participer à ces activités tout au long de la phase de candidature et de mise en œuvre.

- Veiller à ce que les activités de coopération conduisent à des résultats durables et à ce que leur impact profite à tous les partenaires.
- Encourager les activités d'apprentissage par les pairs et exploiter les résultats des projets de manière à maximiser leur impact sur les individus, les autres institutions participantes et la communauté académique dans son ensemble.

À DES FINS DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

- Veiller à ce que la stratégie institutionnelle à long terme et sa pertinence par rapport aux objectifs et aux priorités du programme soient décrites dans la déclaration de politique Erasmus.
- Veiller à ce que les principes de la Charte soient bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.
- Utiliser les «lignes directrices ECHE» et «l'auto-évaluation ECHE» pour assurer la pleine mise en œuvre des principes de la présente Charte.
- Promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme, ainsi que leurs résultats.
- Affichez bien cette charte et la déclaration de politique Erasmus correspondante sur le site Web de l'établissement et sur tous les autres canaux pertinents.

Au nom de l'institution, je reconnais que la mise en œuvre de la charte sera contrôlée par les agences nationales Erasmus + et qu'une violation des principes et engagements ci-dessus peut entraîner son retrait par la Commission européenne.

Au nom de l'institution, je m'engage à publier la déclaration de politique Erasmus sur le site internet de l'institution.

Représentant légal de l'institution

Signature du représentant légal de l'institution



Dans les sections suivantes du formulaire de candidature, vous devrez expliquer comment votre établissement respectera les principes de la Charte si celle-ci est attribuée. Il est fortement recommandé de consulter [les lignes directrices ECHE](#) qui contiennent un certain nombre d'informations pour remplir votre candidature.

Veillez noter que votre agence nationale Erasmus + assurera le suivi de votre déclaration de politique Erasmus et de vos réponses aux questions posées dans la candidature. L'Agence nationale Erasmus + se réserve le droit de demander plus d'informations sur vos activités et de proposer des mesures complémentaires, dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre des principes de la Charte par votre institution.

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

La dimension internationale est dans l'ADN de la Croix-Rouge. Le programme Erasmus+ offre à tous ses instituts de formation une opportunité unique de mettre en place des coopérations pérennes et durables avec des universités de pays en et hors Europe. Il permet

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

de renforcer l'innovation pédagogique, mais aussi sociale et entrepreneuriale des personnels et des étudiants et de proposer des formations tant sanitaires que sociales inclusives et de qualité, adaptées aux évolutions des pratiques professionnelles.

L'objectif de la Croix-Rouge à travers le programme Erasmus+, est de former des professionnels capables de participer à des actions de prévention, d'éducation à la santé et de travailler dans une approche d'altérité et d'interculturalité.

Fort du socle identitaire de la formation Croix-Rouge française qui s'appuie sur 3 idées-force, transversalité/ ouverture / innovation, la mobilité est devenue un axe de développement stratégique de l'IRFSS Aquitaine.

Elle lui permet d'adapter ses formations aux mutations des pratiques professionnelles et de favoriser l'intégration de ses futurs professionnels dans un univers de travail européen et international. Elle l'a conduit à appartenir à différents réseaux internationaux et européens et à obtenir sa charte Erasmus en 2012.

Son obtention a permis de renforcer l'offre de mobilité faite aux étudiants et aux personnels et ce sont près de 15 accords bilatéraux qui ont été signés avec des universités européennes. Tout type d'échange avec des partenaires demande un travail en amont qui implique directement les équipes pédagogiques et se traduit par des mobilités de formation des salariés. Cette mobilité des personnels est portée et encouragée par l'institut car elle améliore la connaissance et l'échange sur les référentiels, les organisations pédagogiques des autres pays dans et hors Europe, l'étude des politiques de santé publiques, la participation à l'évaluation du travail accompli par les étudiants sur d'autres lieux de stage.

Cette meilleure connaissance permet à la fois d'accueillir les entrants de façon plus pertinente, mais aussi de partager l'expérience avec l'ensemble de l'équipe pédagogique et des étudiants. La venue d'enseignants étrangers au sein de l'Institut pour dispenser des cours ne fait que renforcer cette volonté de partage d'expériences et d'enrichissement pédagogique réciproque.

La mobilité des personnels restera soutenue durant les 7 prochaines années afin de travailler avec différents partenaires sur la mise en place de mobilités d'études entrantes et sortantes. En effet, la mobilité développe chez les étudiants l'adaptabilité au changement et c'est une réelle opportunité d'intégration dans la profession. Elle ouvre des perspectives vastes d'employabilité du fait de l'apport d'expériences culturelles et sociales mais aussi de la pratique linguistique courante et spécialisée.

La crise sanitaire mondiale actuelle, liée au Covid-19, nous renforce dans cette volonté de partager nos expériences et nos expertises dans le champ sanitaire et social avec l'ensemble de nos partenaires.

Chaque pays, chaque professionnel médico-social met en œuvre actuellement des pratiques, des réponses, des procédures, qui une fois partagées devraient leur permettre de répondre plus efficacement à une situation d'urgence. Elle nous oblige également à travailler à la mise en place de mobilités virtuelles, fondamentales tant pour les étudiants que pour les personnels et essentielles pour répondre à la volonté d'inclusion et d'innovation de l'IRFSS. Se former ou former au sein d'une université étrangère sans se déplacer, permet de rendre la mobilité accessible au plus grand nombre et de développer des comportements plus respectueux de l'environnement.

L'IRFSS va donc travailler à la création d'un campus virtuel, lieu d'innovation et d'apprentissage international.

Depuis 2015, l'IRFSS Aquitaine coordonne également des projets de partenariats dans le champ de l'innovation en s'appuyant sur son appartenance à des réseaux internationaux ou européens. Ces projets développés avec des partenaires issus du monde universitaire, institutionnel ou entrepreneurial ont permis à ses étudiants et ses formateurs de travailler avec des méthodes pédagogiques inédites.

Les productions réalisées dans le cadre de ces partenariats sont aujourd'hui utilisées bien au-delà des partenaires d'origine et contribuent à renforcer la volonté d'internationalisation de l'IRFSS Aquitaine.

Son ambition est de poursuivre ces projets de coopération dans le champ de l'innovation pour les 7 années à venir.

Pour répondre au mieux à cette évolution, l'IRFSS Aquitaine a renforcé son Bureau des Relations Internationales qui est, depuis 3 ans, partagé avec les 2 autres IRFSS de la région Nouvelle-Aquitaine (Limousin et Poitou-Charentes). Dès que possible nous procéderons à une fusion entre les 3 entités de notre territoire, notre stratégie étant commune.

Ce bureau, piloté par la responsable des relations internationales accompagnée d'une chargée de mobilités, est composé des directeurs de de chaque filière de formation, soins infirmiers, masso-kinésithérapie et travail social. Les services qualité, ressources humaines et financier y sont également associés afin de pouvoir développer des projets solides, cohérents et pérennes.

Afin de répondre encore plus près aux priorités du programme, des représentants des associations étudiantes participeront également aux travaux du bureau, en particulier sur les questions de citoyenneté, d'inclusion et comme force de proposition sur des actions dans le champ du développement durable et de promotion du programme.

Le bureau des relations internationales va également travailler au développement des compétences linguistiques tant de ses étudiants que de ces personnels. Ces compétences sont effet de plus en plus recherchées dans le secteur de la santé. La maîtrise d'une deuxième langue par les formateurs sera intégrée comme un des critères de recrutement et l'IRFSS encouragera ses salariés, dans le cadre de la formation continue ou à travers des mobilités de formation, à un apprentissage ou un perfectionnement linguistique.

En consolidant les actions développées dans le cadre du programme Erasmus+, l'IRFSS Aquitaine, comme l'ensemble de la filière formation de la Croix-Rouge française, s'engage dans la réalité du déploiement et de la modernisation des études supérieures des secteurs sanitaire et social en France et poursuit l'augmentation de la qualité et du niveau de ses enseignements.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Acteur de l'Economie Sociale et Solidaire reconnu pour ses missions sociétales historiques, la Croix-Rouge française se positionne en 2019 en formalisant son engagement sociétal à travers 4 axes stratégiques :

- Placer l'humain au cœur de notre action,
- Réduire notre empreinte environnementale,
- Renforcer notre présence sur le territoire, promouvoir l'écocitoyenneté,
- S'appuyer sur un modèle économique éthique, responsable et durable.

Cette stratégie nationale est portée par les 3 IRFSS de la région Nouvelle-Aquitaine et bien sûr par le Bureau des Relations Internationales. Elle se décline à travers notre participation aux différentes actions du programme.

L'IRFSS Aquitaine propose des formations en soins infirmiers et masso-kinésithérapie.

Depuis l'obtention de la charte Erasmus en 2012, nous nous sommes positionnés sur deux actions du programme.

L'action clé 1 en développant la mobilité de ses étudiants et personnel et l'action clé 2 en portant ou participant à des partenariats stratégiques dans le champ de l'innovation.

Nous avons pu ainsi adapter nos formations aux évolutions de pratiques professionnelles et former des professionnels capables de participer à des actions de prévention, d'éducation à la santé et de travailler dans une approche d'altérité et d'interculturalité.

Pour les 7 prochaines années, notre ambition est de renforcer notre participation à ses deux actions.

Concernant l'action clé 1, nous souhaitons poursuivre nos échanges avec le réseau de partenaires que nous avons constitué depuis l'obtention de notre charte et continuer à encourager la mobilité de personnels.

Nous avons par ailleurs décidé de développer deux nouveaux axes de travail :

1-Le développement de la mobilité d'études de nos étudiants au sein d'universités européennes

Du fait de l'alternance qui existe tant dans les études en soins infirmiers qu'en masso-kinésithérapie, nous avons jusqu'alors privilégié la mobilité de stage pour nos étudiants. La qualité des échanges avec nos partenaires d'une part et les expériences développées par des IRFSS du réseau Croix-Rouge d'autre part nous encouragent aujourd'hui à vouloir développer des mobilités d'études pour nos étudiants. Ces mobilités d'études, tout comme celles des stages seront accompagnées d'un renforcement linguistique à la fois par l'utilisation de la plateforme OLS, mais aussi par le développement d'enseignements dispensés en anglais en particulier. Ces cours en anglais doivent aussi faciliter l'accueil des étudiants entrants.

Si nous accueillons déjà des étudiants entrants en mobilité d'études depuis plusieurs années, notre ambition est que, dès l'année universitaire 21/22, des étudiants sortants puissent en bénéficier, y compris dans le cadre de mobilités virtuelles ou mixtes.

2-La mise en place de mobilités internationales de crédits

L'IRFSS Aquitaine a acquis une expérience reconnue dans l'organisation de stages internationaux et nous souhaitons aujourd'hui nous inscrire pleinement dans des actions de réciprocité avec des pays non-européens.

Plusieurs contacts ont été pris avec différents partenaires, en particulier grâce au réseau des sociétés sœurs de la Croix-Rouge et dans les pays où nous étudiants partent en stage. Nous avons ainsi pu déposer à l'agence un projet en janvier 2020 avec un institut de formation de masso-kinésithérapie au Cameroun. Ce projet est principalement basé sur la formation des formateurs de cet établissement et espérons, à travers cette première expérience, contribuer à l'excellence de la formation dans ce domaine. Notre objectif est de pouvoir développer au moins 5 nouveaux projets d'ici 2027.

Concernant l'action clé 2, depuis 2015, nous avons porté 3 projets de partenariats dans le champ de l'innovation dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Nous sommes également partenaire d'un 4e projet.

Ces projets ont fortement contribué à l'ouverture à l'international de notre institut et à renforcer ou initier des collaborations avec des acteurs très différents, universités, entreprises, associations, collectivités locales...

Chez tous les participants à ses projets, tant personnels qu'étudiants, le sentiment de la richesse de la collaboration européenne a été renforcée et la qualité des productions co-produites reconnue par nos réseaux.

Ces partenariats permettent aussi de mettre en place des mobilités tant de personnel que d'étudiants sous d'autres formes, facilitant l'accès à des personnes qui ont des difficultés à s'inscrire dans des mobilités de plus longue durée.

Nous souhaitons poursuivre dans cette dynamique d'innovation en nous positionnant particulièrement sur des thématiques autour de l'inclusion.

D'ici 2027, nous envisageons de travailler sur au moins 3 nouveaux projets.

L'internationalisation et l'innovation étant deux des axes forts de la stratégie de de notre

établissement, notre engagement sur ces actions doit nous permettre d'y répondre pleinement. Nous adhérons totalement à la déclaration de Bologne et souhaitons contribuer à une Europe de la connaissance, facteur indispensable du développement social et humain.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

L'IRFSS Aquitaine est reconnu par les partenaires de son territoire, dans son engagement dans le programme Erasmus+, particulièrement grâce aux projets développés dans le cadre de l'action clé 2, tels que Petrha ou Athome. L'offre de mobilités faite aux étudiants qui existe depuis longtemps dans nos établissements Croix-Rouge, largement renforcée par l'action clé 1 du programme, le rend également attractif pour les futurs étudiants.

De ce fait, nous voulons en participant au programme Erasmus+ pour les 7 années à venir :

- Renforcer la mobilité de stage et développer la mobilité d'études chez nos étudiants et contribuer à leur progression linguistique
- Renforcer la mobilité de formateurs pour améliorer leur connaissance des référentiels d'autres pays
- Développer des projets de mobilités virtuelles ou mixtes
- Maintenir la mobilité entrante d'apprenants et de personnels
- Poursuivre les coopérations dans le champ de l'innovation

Notre ambition est dès 2021 de :

- permettre chaque année à minimum 15 étudiants ou apprenants de profiter d'une mobilité.
- permettre à 4 personnels par an de participer à des mobilités
- développer un projet de partenariat stratégique tous les 2 ans
- travailler avec 3 partenaires européens sur le développement de la mobilité virtuelle encore plus indispensable au regard de la crise sanitaire due au Covid-19

1er groupe cible : ETUDIANTS

IMPACTS ATTENDUS

- enrichissement culturel, maîtrise d'une 2^e langue
- acquisition de compétences en lien avec leurs référentiels de formation
- connaissance des politiques de santé européennes
- connaissance et promotion du programme Erasmus+

Indicateurs quantitatifs :

- nombre de crédits ECTS obtenus sur les compétences du référentiel
- nombre de mobilités sollicitées auprès de partenaires européens
- nombre de mobilités entrantes
- niveau linguistique obtenu sur la plateforme OLS

Indicateurs qualitatifs :

- entretiens individuels sur la connaissance du programme, sur la culture du pays de destination
- présentations aux pairs des expériences vécues et engagement dans l'accompagnement des entrants

2e groupe cible : PERSONNELS

IMPACTS ATTENDUS

- bénéfice d'expériences pédagogiques innovantes

- expertise sur les thèmes abordés dans les partenariats
 - connaissance des politiques de santé européennes
 - augmentation du niveau linguistique
- Indicateurs quantitatifs :
- nombre de personnels ayant demandé des mobilités de formation ou d'enseignement et de participation à projets de collaboration européens
 - nombre de mobilités entrantes
- Indicateurs qualitatifs :
- propositions apportées au Bureau des relations internationales
 - entretiens individuels sur la connaissance du programme, sur l'intérêt de la co-construction de solutions pédagogiques innovantes et de partages d'expériences
- 3e groupe cible : IRFSS
- IMPACTS ATTENDUS
- positionnement innovant sur son territoire
 - constitution de réseaux transnationaux sur des thématiques communes
 - développement de projets européens
 - détention d'une expertise internationale
- Indicateurs quantitatifs :
- nombre de nouveaux projets européens initiés
 - nombre de signature d'accords bilatéraux
 - nombre de mobilités entrantes et sortantes
- Indicateurs qualitatifs :
- satisfaction des étudiants et des personnels entrants et sortants
 - reconnaissance des organismes de tutelle

Au-delà des questionnaires et entretien, les rapports remis par les participants à la mobilité sur Mobility Tool et l'analyse des résultats sur le rapport final nous permettent d'obtenir des indicateurs pertinents sur différents aspects, y compris sur les mobilités entrantes.

L'atteinte de ces objectifs ne sera possible qu'en impliquant également les différents partenaires de notre territoire, en particulier les lieux de stages qui accueillent nos étudiants. Nous allons donc, pendant les 7 années à venir, renforcer le travail initié avec ces établissements sanitaires et sociaux, leur présenter le programme et le bénéfice, y compris pour les patients, à accueillir des étudiants européens ayant d'autres pratiques de soins.

2. MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES FONDAMENTAUX

2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons, en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

Placer l'humain au cœur de notre action est l'un des axes stratégiques de notre IRFSS et les 7 principes et valeurs de la Croix-Rouge française, humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité nous animent au quotidien et nous engageant à respecter les principes du programme.

Dans un souci de transparence, toutes les informations relatives au programme Erasmus+ sont présentées sur le site de web de l'IRFSS Nouvelle-Aquitaine et le Bureau des Relations internationales s'assure de leur mise à jour.

Une présentation du programme est également faite lors des rentrées des nouvelles promotions d'étudiants.

Pour les étudiants, les critères au départ en mobilité et les montants des bourses accordées

par destinations sont indiqués sur le site web mais aussi sur la plateforme LMS de l'IRFSS Nouvelle-Aquitaine.

Pour les personnels, une information sur le programme sera intégrée dans le protocole d'accueil des nouveaux arrivants afin de présenter le programme, les modalités d'accès et les projets possibles. Un point sera fait lors des entretiens annuels afin d'envisager les souhaits des salariés et toutes les informations sont également accessibles sur le site web.

Afin de prendre en compte toutes les situations qui pourraient être un frein à la mobilité tant pour les étudiants que pour les personnels, l'IRFSS s'appuie sur différents relais.

Dans le cadre de la politique d'égalité des chances, l'IRFSS Nouvelle-Aquitaine soutient la politique handicap et s'est doté de trois référents handicaps, un pour chacune des ex-régions, Aquitaine, Limousin et Poitou Charentes. La mission des référents handicap est d'animer et de mettre en œuvre la politique d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap en formation. C'est une personne ressource sur le handicap pour le Bureau des Relations Internationales permettant ainsi de répondre avec attention aux demandes de mobilités des publics concernés.

D'une manière générale, de par sa composition, le Bureau des Relations Internationales est attentif aux publics les plus vulnérables. Les difficultés diverses qui peuvent se présenter, difficultés financières ou matérielles, accès au numérique, situation personnelle et familiale, situation de handicap, ... sont prises en compte dans l'accompagnement à la mobilité.

Une collaboration plus importante va être développée avec les associations étudiantes, dont des représentants participent aux réunions du Bureau des Relations Internationales.

Certaines de leurs actions permettent en effet d'apporter un soutien matériel ou logistique aux étudiants sortants, mais leur rôle sera renforcé dans la prise en compte des besoins des étudiants entrants.

Une information systématique sur le programme et les actions proposées sera faite lors des conseils de vie étudiante.

Notre volonté est que le programme Erasmus+ soit accessible à toute personne qui souhaite et le Bureau des Relations Internationales a pour mission de s'en assurer.

Veuillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne²

Le Bureau des Relations Internationales de l'IRFSS Nouvelle-Aquitaine se chargera de mettre en œuvre et d'utiliser les différents outils de l'initiative carte étudiant européenne.

Il sera soutenu par le groupe de travail « Mobilité » au siège de la Croix-Rouge française, qui réunit les coordinateurs Erasmus+ de chaque IRFSS en France. Des formations à l'utilisation des différents outils pourront être proposées au sein du groupe si nécessaire et le calendrier de déploiement ci-dessous fera l'objet de points réguliers lors des réunions de travail trimestrielles de ce groupe.

Dashboard :

A ce jour le Dashboard est ouvert, les différentes informations seront complétées afin qu'il soit opérationnel pour l'ouverture du prochain programme Erasmus+.

² https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-student-card-initiative_fr

A partir de 2021, à travers le Dashboard, le Bureau des Relations Internationales fera signer les nouveaux accords interinstitutionnels. Un travail de recensement a déjà commencé afin d'identifier les partenariats à renouveler parmi les partenaires actuels. Les partenariats inactifs ne seront pas renouvelés.

A partir de 2022, les procédures de candidature et d'acceptation pour les étudiants entrants et sortants se feront automatiquement sur le Dashboard.

Le Bureau des Relations Internationales a travaillé avec les différents partenaires afin d'établir un système d'équivalence de notes pour chaque filière à travers le système des ECTS. Ce travail préalable permettra à partir de 2023, de rendre disponibles directement sur le Dashboard les relevés de notes et attestations de stages des étudiants.

Application mobile :

Le Bureau des Relations Internationales complétera toutes les informations requises dans le Dashboard afin qu'elles apparaissent dans l'application mobile pour les étudiants entrants et sortants. Le Bureau des Relations Internationales s'engage à faire la promotion de l'application mobile auprès des étudiants entrants et sortants. Du fait de la taille modeste de notre établissement, notre gestionnaire des mobilités a la possibilité d'assurer un suivi individualisé auprès des étudiants candidats à la mobilité. Elle assurera donc une présentation individuelle de l'application pour chaque étudiant sortant en mettant l'accent sur la praticité de l'application (facilité pour trouver les informations utiles sur les établissements partenaires, la signature des contrats pédagogiques directement sur l'application, possibilité d'utiliser la version virtuelle de la carte étudiant européenne, etc.). Par ailleurs, en début d'année cette personne présente les opportunités de mobilité internationale à tous les étudiants, ce sera l'occasion de promouvoir l'application. Enfin, l'application sera mise en avant lors des Erasmus Days chaque année.

Le Bureau des Relations Internationales se chargera également de créer une « communauté d'accueil » pour les étudiants entrants, renouvelée tous les ans en début d'année, en identifiant parmi les étudiants de l'IRFSS Aquitaine des « tuteurs » dans chaque filière qui faciliteront l'intégration des entrants et pourront être un soutien sur le plan pédagogique. Les associations étudiantes de l'IRFSS Aquitaine seront intégrées à cette communauté d'accueil afin notamment de présenter leurs projets aux étudiants entrants et de leur proposer d'y participer. Ces associations seront également incitées à faire la promotion de leurs différents événements et projets à travers l'application.

Carte étudiante européenne (ESC) :

Nos étudiants étant rattachés à l'Université de Bordeaux, c'est l'Université qui leur délivre leur carte étudiante. Le Bureau des Relations Internationales a donc engagé un travail avec le service des relations internationales de l'Université de Bordeaux afin que les informations sur leur carte étudiante européenne, notamment l'ajout du QR code, renvoient sur les informations concernant l'IRFSS Aquitaine. Les modifications techniques seront donc assurées par l'Université.

Afin d'accompagner le déploiement de l'initiative lors de ces différentes étapes, nous aurons le soutien du groupe de travail « Mobilité » au siège de la Croix-Rouge française, qui réunit les coordinateurs Erasmus de chaque IRFSS en France. Il nous permettra de nous entraider, de réaliser les démarches ensemble. Des formations à l'utilisation des différents outils pourront être proposées au sein du groupe si nécessaire. Le calendrier de déploiement ci-dessus fera l'objet de points réguliers lors des réunions de travail de ce groupe.

Enfin, il est important de souligner que le déploiement de cette initiative, qui vise à réduire considérablement l'usage du papier, fait aussi partie des actions que nous promovons pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement et d'inscrire notre établissement dans « *Erasmus without paper* ». Cette initiative est donc doublement importante puisqu'elle nous permettra de limiter davantage l'empreinte carbone du programme Erasmus dans notre IRFSS.

Veillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

La Responsabilité Sociétale des Organisations fait partie de notre plan d'actions IRFSS Nouvelle-Aquitaine 2019-2021. Il s'appuie sur la stratégie nationale de la Croix Rouge française.

Nos premières actions pour décliner de façon opérationnelle les axes stratégiques nationaux sont les suivantes :

- Mise en place d'un comité de pilotage de la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO),
- Sensibilisation du leadership à la RSO,
- Organisation d'ateliers RSO intégrant au fur et à mesure nos parties intéressées : les apprenants et associations étudiantes, les salariés, les partenaires sociaux internes, nos partenaires liés à la formation des apprenants, cela afin de créer un réseau.

Au niveau des dispositifs pédagogiques, notre ambition est d'améliorer l'attractivité de l'IRFSS de manière responsable et en lien avec les attentes fortes des étudiants :

- Inscription du développement durable (présentation des éco-gestes...) dans nos offres de formations.
- Intégration des notions de pratiques professionnelles responsables dans les modules de formation.
- Déploiement de l'innovation pendant et après les cursus de formation : digital learning, modularisation, travail en réseau, incubateur...

Tout comme les étudiants de l'IRFSS, les étudiants entrants pourront pleinement bénéficier de ces dispositifs et participer aux différents défis que nous nous sommes fixés pour chaque volet de la RSO :

Volet environnemental :

- Economiser les ressources comme le papier, l'eau.
- Limiter la consommation d'énergie et sensibiliser les étudiants et les salariés aux éco-gestes pour éviter les gaspillages.
- Utiliser des produits d'entretiens non nocifs pour l'environnement.
- Trier recycler les déchets sur tous nos sites.
- Inciter au covoiturage, aux transports alternatifs à moindre empreinte carbone.

Volet social :

- Favoriser la qualité de vie au travail. L'égalité professionnelle homme femme.
- Diffuser la démarche de développement durable dans les formations (cours dédiés).
- Favoriser la coopération (mobiliser les étudiants autour d'évènements : bien manger, santé publique, développer les passerelles entre bénévoles et salariés)

Volet économique :

- Promouvoir une politique d'achats responsables et durables,
- Privilégier les partenaires locaux engagés dans une démarche RSE,
- Viser la performance énergétique (isolation des bâtiments...),
- Développer la croissance et l'efficacité économique, à travers des modes de consommation et de production durables,
- Mesurer l'impact des actions RSE et en organiser la communication.

Le Bureau des Relations internationales est totalement partie prenante de ce plan d'action et va réfléchir à une action qui pourrait être mise en place avec l'ESN de Bordeaux se traduisant par des actions concrètes dans ce champ environnemental pour les étudiants entrants.

Par ailleurs, depuis plusieurs années maintenant, tous les documents tant de mobilité que de suivi des partenariats stratégiques sont numérisés et partagés avec les personnes concernées via une Dropbox. Cette volonté de numérisation s'inscrit pleinement dans la

perspective de « Erasmus without Paper ».

Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.

Placer l'humain au cœur de notre travail et promouvoir l'écocitoyenneté font partie de nos priorités.

Les étudiants de l'IRFSS qui participent à des mobilités préparent avant leur départ un dossier de recherches sur leur pays de destination. Ces recherches portent aussi bien sur la politique de santé du pays, que sur les aspects géographiques, historiques et culturels. Avant et pendant leur mobilité, l'apprentissage ou le renforcement linguistique proposés par la plateforme OLS et donc la maîtrise d'une autre langue, permettent une compréhension mutuelle avec les habitants du pays d'accueil et contribue à en faire des citoyens européens. Pendant leur mobilité, ils réalisent des reportages vidéos ou photos que l'IRFSS relaie sur son site et ses réseaux sociaux afin de partager cette expérience avec le plus grand nombre. A leur retour, ils présentent leur expérience auprès de l'ensemble des étudiants lors de journées dédiées à l'international. Ils détaillent à la fois leurs pratiques professionnelles mais aussi leur expérience culturelle dans le pays d'accueil.

L'IRFSS Nouvelle Aquitaine a conscience de l'importance de la vie étudiante. Notre institut ne peut se contenter d'être un lieu clos, il participe activement à la vie de la cité et du territoire. Il s'agit pour la Croix-Rouge française de reconnaître le rôle de nos instituts dans le développement local, que ce soit d'un point de vue, économique, environnemental ou social.

Le lien social est un enjeu majeur du parcours étudiant, cela va de pair avec la lutte contre l'isolement et la précarité. Pour lutter contre ses risques, nous travaillons à l'amélioration de la qualité de vie étudiante pour favoriser le lien entre les étudiants et leur territoire et valoriser une citoyenneté à la fois créative et engagée chez nos étudiants.

Nous apportons notre soutien aux associations étudiantes de l'institut en les accompagnant dans :

- l'accès à la vie culturelle : organisation d'un ciné débat au sein de l'IRFSS en partenariat avec l'organisme unis cité, collaboration avec le Pôle Culture et Santé en Nouvelle-Aquitaine
- l'accès à la vie sportive : organisation de tournois, participation à des manifestations sportives, organisation d'olympiades sur une demi-journée pour faciliter l'intégration des nouveaux étudiants
 - Mobilisation des étudiants en faveur du développement durable : recyclage des bouchons, tri des déchets...
 - le soutien les étudiants dans des actions de prévention de la santé : droit à l'IVG, bien manger, dépistage du cancer du sein, hôpital des nounours, bouge ton EHPAD...
- la participation au réseau sénior de la commune permettant d'accéder à des logements à prix modérés contre une présence auprès du senior.
- l'incitation au covoiturage pour les déplacements sur les stages organisés sciemment pour réduire les coûts de déplacement.
- le soutien au projet de distribution hebdomadaire de panier de légumes et fruits frais à prix modique sur commande afin de permettre aux étudiants de manger plus sainement.
- la participation à des événements solidaires comme le Téléthon, la ligue contre le cancer, la collecte de vêtements, le Neurodon, la Mucoviscidose, les parcours du cœur.
- la participation à des actions de la Croix-Rouge française : premiers secours, maraudes,

Nous voulons de fait que les étudiants entrants dans nos établissements puissent être pleinement associés aux actions que nous mettons en place et les associations étudiantes

seront également très impliquées pour nous accompagner dans cette démarche. Une première expérience d'accueil, d'une trentaine d'étudiants européens lors de la European Petra Cup (événement de dissémination du partenariat stratégique Petra) nous a prouvé que les étudiants étaient les mieux placés pour assurer l'accompagnement de leurs pairs et leur faire découvrir le patrimoine culturel de notre région.

Un système de parrainage des étudiants entrants par des étudiants de l'Institut permet une intégration plus rapide. Nous privilégierons les étudiants qui n'ont pu partir en mobilité pour assurer ce parrainage. Ce sera pour eux un moyen d'échanger avec d'étudiants d'autres cultures et ainsi de s'enrichir de nouvelles expériences.

Nous portons aussi une attention particulière au choix des lieux de stage des étudiants entrants et nous assurons autant que possible de la présence d'un étudiant de l'IRFSS dans le même établissement. Cela permet un véritable accompagnement de pair à pair dans le partage de la culture du soin.

La chargée de mobilité du Bureau des Relations Internationales va renforcer avec les associations, les modalités de cet accompagnement et les pérenniser. Il est en effet indispensable que les étudiants entrants puissent bénéficier des mêmes dispositifs que les étudiants de l'IRFSS. La mise en place d'un projet par l'intermédiaire de l'association ESN Bordeaux répondrait également à cette volonté de développement d'une citoyenneté active pour tous.

2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veuillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Toutes les formations de l'IRFSS Aquitaine inscrites dans le champ de l'enseignement supérieur l'utilisent les ECTS et s'appuie sur le processus de Bologne qui facilite la reconnaissance mutuelle avec nos partenaires universitaires.

Dans la formation en soins infirmiers, il y a 180 ECTS correspondant à l'acquisition des 10 compétences de cette formation. Parmi ces 180 ECTS, 120 sont en lien avec les unités d'enseignement et 60 en lien avec les stages. Pour valider un semestre, il faut valider 30 ECTS. Le passage de première en deuxième année se fait à partir du moment où 48 ECTS sont validés. Le passage de la deuxième à la troisième année se fait par la validation de l'ensemble des ECTS de la première année ainsi que la validation d'au moins 48 ECTS sur la deuxième année.

Dans le cadre de la formation en masso-kinésithérapie, il y a 240 ECTS. Pour mieux faire coïncider la masso-kinésithérapie française à la physiothérapie internationale, la réforme de 2015 a introduit un nouveau référentiel de compétences du masseur-kinésithérapeute diplômé d'Etat. Ce document présente onze compétences portant aussi bien sur la pratique de la masso-kinésithérapie (compétences « cœur de métier » 1 à 5) que sur la place du professionnel dans son lieu de travail et dans le système de santé (compétences 6 à 11).

Pour les deux formations, les crédits de formation sont attribués par une commission d'attribution des crédits (CAC). Elle est placée sous la responsabilité du directeur de l'institut, qui la préside. Chaque semestre, excepté le dernier, le formateur responsable du suivi pédagogique présente à la commission d'attribution des crédits les résultats des étudiants afin que celle-ci se prononce sur l'attribution des crédits européens et sur la poursuite du parcours de l'étudiant. Lors du dernier semestre, les résultats sont présentés devant le jury d'attribution du diplôme.

La CAC est composée de la direction, de formateurs, d'un représentant Universitaire et de représentants des tuteurs de stage.

L'IRFSS Aquitaine s'engage à reconnaître tous les crédits validés par les étudiants sortants et les étudiants entrants ont accès sur le site de l'IRFSS aux catalogues de cours de nos

formations décrivant les programmes et les ECTS attribués à chaque enseignement ou stage.

Nous voulons que dès 2021, tous nos étudiants bénéficient d'un supplément au diplôme leur permettant de valoriser leur expérience de mobilité virtuelle, réelle ou mixte sur le marché du travail.

Veuillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel:

Le développement des mobilités des personnels est porté par la Croix-Rouge et encouragé par l'IRFSS Nouvelle-Aquitaine. Elles sont indispensables pour améliorer la connaissance des pratiques de soins dans les pays de nos partenaires et ainsi mieux accompagner les étudiants sortants et mieux accueillir les entrants.

Elles sont un maillon indispensable pour renforcer l'appartenance de l'IRFSS à un espace social et culturel européen.

Elles permettent d'échanger avec les partenaires sur des propositions pédagogiques innovantes et ainsi initier de nouveaux projets de partenariats stratégiques.

C'est aussi l'opportunité pour nos formateurs de dispenser des cours à des étudiants européens et partager leur expertise sur certains sujets.

Nous développerons également pendant les 7 années à venir les mobilités des personnels non pédagogiques. Il est en effet essentiel de pouvoir échanger avec nos partenaires sur des questions sociales, environnementales ou encore d'inclusion.

La participation des formateurs à la création des productions intellectuelles dans le cadre de l'action clé 2 sera également renforcée.

Afin de donner une information la plus complète possible sur les opportunités du programme Erasmus+, une présentation du programme Erasmus+ sera faite par un représentant du Bureau des Relations Internationales à tous les nouveaux salariés lors de leur embauche, Pour tous les salariés, un point sur leurs projets de participation au programme Erasmus+ sera inclus lors de son entretien annuel avec leur manager et la reconnaissance de ces mobilités pourra se faire par le biais de la cartographie des compétences.

Afin de donner l'accès au plus grand nombre de salariés à ces mobilités, un accent important sera porté sur l'apprentissage ou le renforcement linguistique et une organisation pédagogique sera mise en place afin d'assurer le remplacement des personnels sortants.

La présence d'un représentant du service des ressources humaines au sein du Bureau des Relations Internationales sera grandement facilitante.

Nous nous rapprocherons également de l'Université Paul-Valéry de Montpellier, porteur du projet REALISE afin de s'enrichir de leur expérience.

2.3. A des fins de visibilité

Veuillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veuillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Depuis 2012, toutes les informations relatives au programme sont présentes sur notre site internet avec une page dédiée à la mobilité internationale et nous y hébergerons le déclaration de politique Erasmus à venir : <https://irfss-nouvelle-aquitaine.croix-rouge.fr/Mobilite-Internationale/ERASMUS>

Le site nous permet de mettre en avant des témoignages d'étudiants ou de personnels ayant bénéficié de mobilités, permettant ainsi aux futurs étudiants de se projeter sur les opportunités du programme.

Le site internet de la Croix Rouge Française Nationale présente également toutes les informations sur Erasmus + et met en avant l'implication des IRFSS dans les programmes Européens.

Pour chacun des projets portés dans le cadre de l'action clé 2, nous avons créé des sites internet dédiés qui sont également directement accessibles depuis le site de l'IRFSS Nouvelle-Aquitaine.

Ces sites donnent une visibilité importante à toutes les activités développées pendant les projets et renvoient vers les productions intellectuelles produites.

Pour chaque manifestation créée en lien avec le programme, Erasmus Days, événement de dissémination, activité de formation de l'action clé 2, nous adressons systématiquement un communiqué de presse, à la presse locale et spécialisée.

Depuis leur création, l'IRFSS a toujours participé aux Erasmus Days. L'année dernière le concours #lepetitoseauvasortir a été un véritable succès. Les étudiants et personnels devaient adresser des photos représentatives de leur mobilité. Ces dernières ont été mises en ligne sur le compte Facebook de l'IRFSS Nouvelle-Aquitaine permettant ainsi au public de voter pour ces clichés préférés.

Cette opération a d'ailleurs été portée par d'autres instituts de la Croix-Rouge et nous souhaitons à l'avenir que la filière formation fasse un événement commun pour ces Erasmus Days, renforçant ainsi leur visibilité.

Nous développons également une communication importante sur les réseaux sociaux, Facebook, twitter et LinkedIn mettant en avant les actions du programme Erasmus+.

Cette communication impacte des groupes cible extérieurs mais elle est également très suivie en interne.

Lors de nos Journées Portes Ouvertes, un espace dédié à Erasmus+, animé par des étudiants ayant bénéficié du programme, permet d'informer les futurs étudiants qui sont en général très intéressés par la dimension internationale présente dans de la filière formation de la Croix-Rouge.

Au sein de nos établissements, nous organisons des journées dédiées à la mobilité et à l'interculturalité. Les étudiants sortants présentent à leurs pairs leur expérience internationale. Nous voulons renforcer cet échange avec les sortants en créant des visio-conférences quand ils sont en mobilité et partager ainsi leur vécu en direct. C'est un moyen de développer chez tous les étudiants la notion du « prendre soin ailleurs » y compris pour ceux qui ne peuvent partir en mobilité pendant leur formation.

Des « cafés européens » sont mis en place au retour de mobilités des personnels. Chaque sortant présente à cette occasion la structure du partenaire rencontré, sa ville et ses spécialités culturelles et la nature de son activité sur place.

Pour les 7 prochaines années, nous voulons renforcer notre communication sur les actions et les impacts du programme.

Les résultats de nos mesures d'impacts seront présentés sur notre site internet et nous réfléchissons à l'organisation de journées européennes thématiques auxquelles nous pourrions convier nos partenaires internationaux, y compris en visio-conférence.

La création d'un réseau d'alumni, ambassadeurs du programme, nous semble également indispensable. Les anciens pourront partager leurs expériences, accompagner et parrainer les nouveaux étudiants souhaitant participer au programme.

Le Bureau des relations internationales, dès la rentrée 2020 va travailler au déploiement de ces nouvelles actions.

Veillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.

La charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur est en ligne sur le site de l'IRFSS Nouvelle-Aquitaine et celle pour la période 2021/2027 y sera également hébergée.

Dès la rentrée 2020, la composition et les missions du Bureau des Relations Internationales seront également mises en ligne.

La charte est affichée dans plusieurs point stratégiques de l'établissement permettant à toutes les personnes permanentes ou visiteurs d'y avoir accès.

Pour tous les nouveaux étudiants, une présentation du programme est systématiquement faite à l'occasion des rentrées universitaires. Nous avons décidé de déployer un questionnaire lors de la prochaine rentrée sur la connaissance du programme auprès de ce public et de leur proposer le même questionnaire à la fin de l'année. La mesure des écarts nous permettra de mesurer l'impact des actions de communication menées et de les renforcer si nécessaire.

Concernant le personnel, les nouveaux bénéficieront d'une présentation lors de leur journée d'intégration et l'utilisation de l'outil d'autoévaluation ECHE va être généralisé. Les résultats nous permettront là aussi de renforcer les actions d'information si nécessaire.

La question de l'international est toujours abordée lors des Comités de Direction. Pour autant, dès la rentrée prochaine, elle sera également systématiquement mise à l'ordre du jour des réunions pédagogiques et des conseils de vie étudiante.

Ce sera l'occasion de diffuser et de travailler tant avec les étudiants que les formateurs sur l'engagement citoyen, les pratiques respectueuses de l'environnement et bien sûr l'inclusion. La composition même du Bureau des Relations Internationales, regroupant toutes les composantes de l'établissement va également contribuer largement à une meilleure diffusion du programme et à une implication dans les actions proposées.

Le groupe de travail national regroupant tous les Instituts de formation de la Croix-Rouge encourage aussi à approfondir et développer les actions menées dans le cadre du programme Erasmus+. Il a d'ailleurs été décidé que le colloque annuel de la filière formation qui se tiendra en mars 2021 au sein de l'IRFSS Nouvelle-Aquitaine aura pour thème « Le Programme Erasmus+ et l'International ».